



Nouvelle rencontre avec le Secrétariat Général

FO Psychologues reçu le 4 novembre 2025

COMMUNIQUÉ :

FO Justice Psychologues se félicite de l'entrevue organisée avec le Secrétariat Général le mardi 4 novembre 2025. Nous avons pu, à cette occasion, faire le constat que la question des psychologues n'intéressait guère l'administration jusqu'alors.

À l'issue de cette entrevue, **la troisième en un an, FO Justice Psychologues** contraint l'administration à mener une réflexion sur les différents sujets qui concernent notre corps au sein du ministère de la Justice.

- Réparer l'injustice persistante concernant nos collègues en charge du soutien aux personnels (AP et DSJ) et les psychologues coordinateurs n'ayant pas obtenu le CTI/SEGUR pourtant octroyé aux psychologues exerçant d'autres missions depuis 2021.

FO Justice a réclamé une compensation équivalente sous forme de NBI (nouvelle Bonification indiciaire)

- **FO Justice Psychologues déplore la répartition incompréhensible et sans fondement des psychologues dans les deux groupes indemnitaires de l'IFSE.** Nous demandons une nouvelle répartition consistant à remonter TOUS les psychologues sur le groupe 1 (socle à 8700€ par an) et créer un nouveau groupe qui permettra de valoriser les missions d'encadrement (psychologues coordinateurs au sein du Ministère) avec un socle à hauteur de 9400€ par an. Les groupes IFSE des psychologues exerçant des missions en Administration Centrale devront être revalorisés dans les mêmes proportions.
- **FO Justice Psychologues soutient les psychologues dans l'opportunité de défendre leur évolution de carrière** en plaidant pour l'ouverture d'une seconde voie d'accès au grade Hors-classe. **Nous sommes le seul corps à ne pas en bénéficier ! FO Justice** revendique également l'ouverture d'un troisième grade de « classe exceptionnelle ». Pour les psychologues ce sont autant de perspectives de carrières et d'avancement.
- **FO Justice Psychologues exige que s'ouvre un vrai travail de cartographie des postes de psychologues au sein du Ministère** pour préserver nos postes qui sont trop souvent devenus des variables d'ajustement des catégories A.

Sachez, par ailleurs, que **FO Justice Psychologues** va adresser au Ministre une lettre ouverte lui demandant de se saisir de toutes ces problématiques légitimes et manifestement injustes ! **Nous attendons qu'il démontre son intérêt pour notre corps et notre présence au sein du Ministère ! Cela fait trop longtemps que nous sommes ignorés et méprisés et cela doit cesser !**

FO Justice Psychologues s'engage à porter nos voix !

